



Pau, le 04 avril 2022

Mutations intra-académiques

Les confirmations de demandes de mutation sont téléchargeables (il peut y avoir des soucis avec d'autres navigateurs que Mozilla Firefox) depuis vendredi. Les chefs d'établissement ont reçu un message du rectorat les informant qu'ils/elles doivent faire remonter les dossiers uniquement par voie postale, et qu'un léger retard après la date limite du 05 avril, sera toléré.

Pensez à envoyer un double de votre dossier complet au SNES-FSU académique à Bordeaux. À partir du 06 mai le rectorat publiera dans SIAM les barèmes vérifiés. En cas de désaccord il faudra contacter immédiatement la section académique du SNES-FSU. Les résultats sont prévus le 17 juin.

Concours : premier couac !

L'épreuve de géographie du CAPES externe d'Histoire Géographie, qui s'est déroulée vendredi 24 mars, a été annulée et les candidat-e-s sont à nouveau convoqué-e-s le 12 avril. Il y a eu mauvaise transmission d'une information de dernière minute concernant un fond de carte, et tous les candidat-e-s n'ont pas été équitablement avertis. Cet incident consternant illustre une fois de plus la désorganisation du ministère de l'Éducation Nationale, dont les services sont davantage mobilisés sur la nouvelle épreuve orale qui fait largement polémique ! Le SNES-FSU a aussitôt dénoncé cette annulation dans un communiqué de presse : <https://www.snes.edu/article/annulation-de-lepreuve-du-cap-es-d-histoire-geographie/>

Mardi 5 avril, grève des AESH

La mobilisation des AESH se poursuit, par une nouvelle journée de grève nationale et de manifestation à l'appel de l'intersyndicale nationale FSU, CGT, SUD-Solidaires, SNALC et SNCL. Des rassemblements auront lieu dans tous les départements de notre académie.

PAU : rassemblement à 12h devant la DSDEN 64

BAYONNE : rassemblement à 12h devant le CIO (annexe de la DSDEN 64, face au Conservatoire)

À l'occasion de cette journée le SNES et la FSU invitent tous les AESH à envoyer au Président de la République « la carte d'électeur-trice précaire » que vous trouverez en pièce jointe, et qui est également téléchargeable au lien suivant : <https://bordeaux.snes.edu/5-avril-Continuons-a-faire-entendre-la-voix-des-AESH-pour-gagner.html>

Nous appelons tou-te-s les collègues qui le peuvent à **venir soutenir les AESH** aux deux rassemblements indiqués ci-dessus. Cette journée doit servir, en cette période électorale, à mettre sous les feux de l'actualité une profession indispensable à l'inclusion scolaire et largement déconsidérée par les pouvoirs publics.

Accueil des enfants ukrainien-ne-s

La France n'étant pas un lieu avec une forte communauté ukrainienne, l'afflux de réfugiés est faible, avec à ce jour environ 6000 enfants scolarisés dont un quart en collège et 15 % en lycée. Si notre académie est peu concernée, notre département l'est davantage en raison de la présence préexistante de communautés russophones dans les agglomérations paloise et bayonnaise : ainsi, plus d'une centaine de jeunes ont été accueillis.

Certaines familles souhaitent s'installer durablement en France, d'autres pensent à un retour et sont dans une démarche de suivi des cours à distance avec l'Ukraine. Le SNES relève l'**absence de tests et passages en CIO, le manque de professeur-e-s de FLE et le manque de places en UPE2A**. Concernant ce dernier point, le ministère assure qu'il suffit de demander les moyens nécessaires. C'est sur la question ukrainienne que le ministère est le moins fermé pour les questions d'ajustements pour la rentrée de septembre... Exigeons qu'il en soit ainsi pour tous les besoins indispensables !

Le SNES a ainsi rappelé que tous les enfants réfugiés doivent être accueillis à l'instar des enfants ukrainiens.

Situation sanitaire

Le SNES-FSU national a participé à une instance de dialogue avec le ministère de la Santé. Ce dernier note une reprise de la circulation du virus mais sans impact grave sur le système hospitalier, et relève que les 20-40 ans, et non les élèves, sont les moteurs de l'épidémie. Il n'y aura **pas d'évolution du protocole** sanitaire dans les semaines à venir (élections).

Même son de cloche au cabinet du ministère de l'EN : rien d'alarmant (on est loin des chiffres de janvier), le protocole de suivi des cas positifs fonctionne plutôt bien et les familles « jouent le jeu ». Le SNES-FSU a rappelé les difficultés pour pallier aux absences. Le ministère répond que les moyens supplémentaires pour le remplacement sont pérennisés. Le dispositif pour bénéficier d'autotests en pharmacie est prolongé jusqu'aux prochaines vacances scolaires, et selon le ministère, une nouvelle version de l'attestation devrait être rapidement disponible.

Le SNES-FSU académique estime que les lycéen-ne-s de la **voie technologique** ont été **particulièrement impactés** par les pertes de cours pendant la période Covid. Afin de s'en assurer, il organise une **enquête** dont l'objectif est d'accumuler des faits qui permettront d'exiger des mesures pédagogiques à la prochaine rentrée, comme par exemple :
- une période totalement dédiée aux révisions de Première jusqu'à la Toussaint ;
- un allègement équivalent du programme de terminale, soit environ -25 %.

Aussi tou-t-es les professeur-e-s enseignant en première technologique sont invité-e-s à participer à cette enquête :

<http://enquetes.bdds3bor.info/?enquete=EnqueteVoieTechnoMars22>

Lycée/ Collège

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation, le texte entérinant la **suppression de l'attestation de LV en Terminale générale** - attestation vise à situer le niveau du candidat dans chacune de ces langues au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) - pour le bac 2022, a été adoptée à une très large majorité (53 pour, 1 contre, des abstentions).

Le **SNES** a proposé un **voeu** pour rendre cette suppression **définitive** : 49 pour, 13 contre, 6 abstentions. On peut néanmoins douter que le gouvernement proposera cette suppression (il ne l'a fait pour 2022 que sous la pression, en particulier après la mobilisation majoritaire du 13 janvier 2022).

Concernant les **mathématiques**, même si aucune annonce officielle n'est attendue avant fin avril-début mai, les 1h30 en plus pour l'enseignement scientifique semblent être plus qu'une hypothèse parmi d'autres. Le Conseil Supérieur des Programmes a d'ailleurs été saisi pour un travail de prospective.

Le ministère reconnaît que le chiffre de **450 ETP** annoncé par le SNES est correct, et qu'il pourrait se poser des problèmes de ressources humaines. Ne doutons pas que le recours aux **HSA** va être encouragé. Le SNES n'a pas manqué de redire au ministre que cette annonce en période électorale devra être suivie d'effets pour la rentrée 2022, surtout après un quinquennat passé à déstructurer le lycée et le bon déroulement de l'année scolaire.

Par ailleurs, le Président de la République-candidat aurait tenu des propos ambigus, sur l'éventuelle possibilité pour les **collégien-ne-s** à partir de la 5ième, de faire de la **programmation informatique** à la place (fallait-il comprendre « en plus »?) de la **LV2**. S'agit-il d'une ballon sonde pour évaluer le niveau de réaction ?